



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



La session de juin du Grand Conseil valaisan a lieu à la Simplonhalle de Brigue, pour respecter la distance sociale de deux mètres. WALLISER BOTE/JALARI AMHERD

Le virus à l'épreuve du Grand Conseil

POLITIQUE Le Grand Conseil a fait sa rentrée post Covid-19 hier à Brigue. L'occasion pour le Conseil d'Etat d'évoquer sa gestion de la crise. En attendant que les députés débattent jeudi de leurs propositions.

PAR **ROMAIN.CARRUPT@LENOUVELLISTE.CH**

Trois mois de gestion de crise résumés en une heure et demie. Devant le Grand Conseil lundi à Brigue, le Conseil d'Etat a listé les mesures qu'il a prises durant trois mois face au coronavirus. A l'heure de ce bilan intermédiaire, le gouvernement valaisan estime avoir bien géré la situation, malgré «un degré d'improvisation inévitable, face à une crise à laquelle le canton n'a jamais été confronté». De manière plus brève, les conseillers d'Etat ont évoqué quelques mesures potentielles pour le futur. Un avenir dont il sera déjà question jeudi, lorsque les députés traiteront des interventions urgentes. Zoom sur cinq enjeux qui donneront lieu à des discussions ces prochains mois.

chains mois.

1. FAVORISER LE TOURISME LOCAL

Une étude commandée par le canton montre que le Valais souffre économiquement plus du coronavirus que la moyenne des cantons suisses. Cela s'explique par l'importance du secteur touristique – particulièrement affecté par le



coronavirus – dans l'économie valaisanne.

Le Conseil d'Etat veut attendre l'approfondissement de cette analyse, dans une deuxième étude, avant de prendre des mesures de soutien. D'ici-là, le Grand Conseil se prononcera sur une urgence du PDC suggérant d'offrir des bons d'achat aux propriétaires de résidences secondaires. Le bureau du Grand Conseil a, en revanche, refusé un texte des Verts demandant de défiscaliser les vacances des Valaisans en Valais.

2. SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES ENTREPRISES FORMATRICES

Le sort des futurs apprentis inquiète les politiques. La crise économique liée au coronavirus pourrait inciter des patrons à ne pas former de nouveaux jeunes. «Cette crainte ne se vérifie pas encore dans les chiffres, mais cela pourrait changer d'ici août», a reconnu Christophe Darbellay, en affirmant suivre la situation attentivement.

Devant le Grand Conseil, le ministre de l'économie a ouvert la porte à des aides financières du canton en faveur des entreprises formatrices. Ce que demandent précisément, via des mécanismes divers, des urgences du PDC, du PLR et de l'Alliance de gauche.

3. PARTICIPER AU PAIEMENT DES LOYERS

Les commerçants qui ont dû fermer à cause du coronavirus ont dû continuer de payer leur loyer. Jugeant cette situation intenable, le Parlement fédéral vient d'accepter que les locataires en difficulté puissent récupérer 60% des loyers payés pendant que leurs portes étaient closes. Un projet de loi en ce sens est en préparation. Si celui-ci aboutit, une motion urgente de l'UDC valaisanne propose que le canton prenne en charge 20% de la part du locataire et 20% de la part du propriétaire. Le Grand Conseil en débattrait jeudi.

Toujours au chapitre des loyers, Christophe Darbellay a justifié aux députés la non-intervention du canton dans ce domaine. «Les situations entre un bailleur et un locataire sont extrêmement diverses; nous avons préféré aider les commerçants par d'autres moyens que de nous ingérer dans une relation contractuelle privée.»

4. INVESTIR POUR RELANCER L'ÉCONOMIE

Les mesures d'aide directes accordées par l'Etat du Valais sont autant de dépenses non planifiées. Celles-ci s'élèvent actuellement à 38,5 millions de francs, soit 1% du budget de l'Etat du Valais.

Ce chiffre va augmenter et ne

tient pas compte des coûts supplémentaires des institutions sociales, que le canton devra cofinancer. Ni de la diminution de la masse fiscale, engendrée par le ralentissement de l'économie.

Malgré tout, le ministre des finances Roberto Schmidt n'entend pas proposer un budget 2021 «trop rigoureux». Au contraire. «Nous voulons soutenir la relance économique en investissant, car nos finances solides nous le permettent.»

5. SE PRÉPARER À UNE DEUXIÈME VAGUE

Le Valais a été le cinquième canton le plus touché par la crise sanitaire, après le Tessin, Genève, Vaud, et Bâle-Ville. «Mais les hôpitaux ont tenu le choc», s'est réjoui la ministre de la santé Esther Waeber-Kalbermatten, qui a tenu à rappeler l'importance de continuer à respecter les règles d'hygiène. «Le virus n'a pas disparu; il est encore présent dans toutes les régions du canton.»

L'Etat du Valais se prépare d'ailleurs à une deuxième vague à tous les niveaux de son administration.

«Il y a aussi des réflexions à approfondir concernant le matériel de protection», note la socialiste. «Il n'y en avait pas en quantités suffisantes dans les EMS; il faudra y réfléchir.»



L'UDC et l'Alliance de gauche voudraient retrouver plus de prérogatives

A l'heure de revenir sur le devant de la scène après trois mois d'arrêt, le Grand Conseil valaisan ne peut pas exercer ses pouvoirs aussi largement que d'habitude. Lundi, les députés n'ont pas pu réagir à l'exposé des conseillers d'Etat sur la gestion de la crise du coronavirus. Avec des sessions limitées à des demi-journées, des débats qui pourraient avoir lieu sont repoussés à la fin de l'été. Enfin, ce n'est qu'en novembre que le Parlement sera amené à se prononcer sur les crédits engagés par le Conseil d'Etat. Même s'ils n'ont pas de grands reproches à adresser à l'exécutif, les chefs de groupe de l'Alliance de gauche (AdG) et de l'UDC auraient souhaité que le législatif puisse davantage exercer son rôle. «Nous aurions voulu commenter le rapport du Conseil d'Etat, afin d'insister sur les mesures qui nous tiennent à cœur comme le soutien des personnes en situation de précarité», indique Emmanuel Amoos de l'AdG. Comme lui, Grégory Logean souhaiterait pouvoir se prononcer sur les crédits financiers en septembre et non en novembre. «Maintenant que la crise sanitaire est maîtrisée, nous devons retrouver nos prérogatives et ne pas être cantonnés à un rôle de chambre d'enregistrement des décisions du Conseil d'Etat.»

Si les autres groupes politiques s'accrochent davantage de cette reprise partielle des activités du Parlement, le nombre très élevé d'urgences déposées – une huitantaine – témoigne tout de même d'une certaine volonté du législatif d'influencer la politique valaisanne.